



**Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement
tenue le mercredi 12 février 2025
pour l'école BOUCHARD et à laquelle les membres suivants sont présents :
Rencontre en présentiel**

Membres présents :

M. Gaël Tchatchou, parent & président	Mme Catherine Magnan, directrice
M. Jean-Charles Descarries, parent & vice-président	Mme Denise Larocque, directrice
Mme Julie Grant, parent & secrétaire (en vidéoconférence)	Mme Karina Villeneuve, enseignante 2 ^e année
Mme Vanessa Gareau, parent & représentante CP	Mme Amélie St-Denis, enseignante maternelle 4 ans
	Mme Valérie Laniel, représentante SDG

Membres absents :

Mme Julie St-Jean, parent substitut	Mme Mylène Girard, TES
Mme Fanie Laurin, parent substitut	

1) Mot de bienvenue

Mme Catherine Magnan souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée à 18 h 00. Un moment est pris pour présenter Mme Larocque aux membres parents qui ne la connaissaient pas.

2) Vérification des présences et constatation du quorum

Le quorum étant atteint, les présences et absences sont consignées dans le tableau ci-dessus. Étant donné que Mme Grant participe en vidéoconférence, Mme St-Denis prend également des notes pour lui transmettre, afin qu'elle puisse rédiger le procès-verbal par la suite.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Tous les membres avaient déjà pris connaissance de l'ordre du jour avant la rencontre.

Proposé et adopté par M. Gaël Tchatchou

Secondé par M. Jean-Charles Descarries

Résolution : **CE-057-2425-013**

4) Dispense de la lecture du procès-verbal du 11 décembre 2024;

Tout le monde avait pris connaissance du PV du 11 décembre 2024.

5) Suivi et adoption du procès-verbal du 11 décembre 2024;

Suivi de la lettre au MTQ : La lettre a été envoyée aux avocats de la CSRDN pour validation. Par contre, il est impossible pour un CÉ de contacter directement un ministre étant donné que nous représentons un établissement. Nous n'avons pas ce pouvoir. Donc, actuellement, la lettre a circulé, des gens l'ont lue et vue mais il n'y a pas de développement de ce côté. Par contre, nous savons que la ville travaille d'arrache pied pour trouver et mettre en place des solutions. Aussi, des panneaux de circulation sur la rue St-Joseph ont été ajoutés afin de réduire la limite de vitesse à 35 km/h.

Suivi du PRIÉ : Si jamais nous sommes en dépassement, nous aimerais, si possibles, des modulaires. Par soucis de stabilité, est-ce possible de retrancher les élèves pour garder la cohorte actuelle? L'école St-Philippe est toujours en dépassement. La construction de l'école St-Philippe sera maintenant de 16 classes au lieu de 11. Le projet de l'école à Lachute est accepté mais il y a un gel sur le financement. Sera-t-il un des premiers projets à repartir (2027-2028 ? à confirmer).

Calendrier scolaire : pas eu de retour pour le moment.

Stationnement du personnel de l'Annexe : Statu quo, aucun retour ou de nouvelles.

Adopté par M. Jean-Charles Descarries

Secondé par Mme Vanessa Gareau

Résolution : **CE-057-2425-014**

6) Parole à l'assemblée;

Il n'y a pas d'assemblée étant donné l'absence de parent externe au CÉ. Aucun point à signaler.

7) Suivi campagne de financement

La campagne a permis d'amasser autour de 5000-6000\$. Pour financer la sortie des glissades du 31 janvier 2025, il a fallu aller chercher des fonds de campagnes antérieures (4000\$). La sortie des glissades a coûté environ 10 à 12 000\$. Mme Karina mentionne qu'une activité différente sera proposée.

La vente de chocolat : Sera-t-il encore possible de vendre du chocolat ? Il y a une politique alimentaire qui est sortie afin de proposer autre chose pour la campagne de financement. Il faudra réfléchir à cela pour nos prochaines campagnes.

8) Cadre organisationnel des SDG

Les modifications :

- **4.4 (page 6)** : Un élément a été ajouté pour que le SDG offre plus de périodes extérieures. Serait-t-il pertinent de mettre un temps prescrit de jeux libres à l'extérieur ? Le temps d'écran a aussi été limité voir éliminé au maximum. Mme Valérie Laniel explique le déroulement après l'école au SDG.
- **4.5.9** : Exercice de confinement : pratique de confinement qui sera fait au SDG en dehors des heures écoles.
- **4.7 Accessibilité** : Les parents doivent comprendre que l'intégration de leur enfant au SDG peut prendre un certain temps surtout en cas de besoin particulier. Le SDG doit s'ajuster et faire l'embauche de personnel de soutien.
- **Page 14 : Facturation (retirée) 4.10.1** : Il y a des raisons spécifiques : motifs d'exception (page 19) frais de garde motif d'exception. La direction a le droit de dire qu'il ne charge pas le SDG à cause de certaines raisons (hospitalisations, décès d'un proche, etc.).
- **Page 20 : Compte à recevoir** : Lorsque les parents sont séparés, il y a deux compte de facturation qui s'applique à chacun des parents. Chaque parent est responsable de payer leur propre facture associée à leur contrat.
- **Page 23 (4.10.6)** : Changement de mots disciplinaire. Ils ont retiré certains mots disciplinaires, sanctions. On se réfère à la politique école.
- **Ils ont modifié les annexes** : autorisations, arrivée et départ, dates ont changées, grilles de tarifications, etc.

9) Mesures dédiées et protégées

Présentation détaillée du tableau des mesures dédiées et protégées par les directrices. Explication de la différence entre ces deux types de mesures. Ce tableau représente l'argent qui est envoyé du gouvernement. Une mesure protégée = un seul type de dépense possible alors que dédiée = plusieurs possibilités et une certaine flexibilité pour utiliser l'argent. Les directrices répondent aux nombreuses questions sur par qui sont payées les dépenses (par l'école, le gouvernement ou la CSRDN). Il est aussi dit que si un montant n'est pas utilisé, il est possible de le perdre.

- Environ 400 000\$ que le gouvernement a envoyé à l'école pour l'année 2024-2025.
- Ce sont des mesures pour soutenir l'école.

Adopté par Mme Vanessa Gareau

Secondé par Mme Amélie St-Denis

Résolution : **CE-057-2425-015**

10) Rénovation École Bouchard et Annexe

Actuellement les rénovations sont mises sur pause pour un moment indéterminé. Uniquement les urgences pourront être effectuées. Il y a déjà un déficit et un manque de financement provenant du gouvernement. M. Jean-Charles Descarries se questionne à savoir si une mise à jour sera faite en ce qui à trait aux nombres de classes nécessaires pour ne pas que ça fasse comme l'école St-Philippe.

11) PEVR / Projet éducatif

Nous sommes rendus au monitorage du projet éducatif. Tous les enseignants ont rempli un document et il y a un petit résumé de fait afin de voir où mettre l'emphase. Cette évaluation a été fait en mi-année. Il y aura une autre évaluation à la fin de l'année scolaire pour voir les améliorations. Il faudra notamment travailler sur des moyens pour impliquer davantage les parents. Mmes Gareau et Grant, qui sont déjà impliquées et bénévoles à l'école, mentionnent que par moment on voudrait aider plus mais qu'on ne veut pas s'immiscer ou déranger.

12) Formation obligatoire des membres du CÉ

Tous les membres parents du CÉ ont suivi la formation en consultant et en écoutant les capsules vidéo disponibles sur le site web de la CSRDN. Mme Magnan fait un rappel pour les membres personnel de l'école.

13) Parole au délégué du comité de parents

Mme Valérie Gareau nous présente ses 2 dernières séances à la CSRDN:

- **HDAA** : explication en entonnoir pour les évaluations de l'enfant afin d'évaluer ses besoins et de les diriger vers des classes spécialisées si nécessaire (voir les mesures en place, la résistance, etc.).
- **Circulation** difficile autour de l'école : faire des plaintes à la police et aller aux réunions municipales. Réduction de la vitesse sur St-Joseph et une consultation pour zone à risque.
- **Spectacles des étincelles** : allumez les étincelles (spectacle en collaboration avec les écoles). Spectacle d'art : chant, danse et musique (inter école) (26-27 avril à la polyvalente Lavigne).
- **Traitements des plaintes** : l'avocate Madame Turgeon a parlé de la façon dont les plaintes sont traitées. Un des points sensibles lors de la séances étaient le fait qu'il fallait passer par la direction de l'école pour effectuer une plainte. Certains membres du comité de parent se disait mais si la plainte concerne justement la direction on fait quoi? Aucune réponse claire n'a été donnée. On nous explique que c'est en raison du fait que souvent la direction d'une école recevait un appel pour une plainte et n'était pas au courant.
- **Violence dans les autobus et manque de discipline** : Ca semble être le cas dans d'autres autobus d'écoles différentes. Il y a des caméras installées dans certains autobus et dans la cour d'école (depuis 2 ans à Bouchard en raison de vandalisme à l'époque) pour limiter ces comportements. Constatations : aller se fier plus souvent aux caméras pour régler des situations problématiques.

14) Parole à la direction et aux enseignantes

Retour sur la sortie des glissades : Il y a eu beaucoup d'organisation de nécessaire et c'était dispendieux. Malgré tout, l'activité fut une réussite. Les élèves, les parents accompagnateurs et les professeures ont que de bons mots. Les gens sur le site étaient surpris de voir autant d'enseignants glisser et s'impliquer avec leurs élèves. Cette activité a permis de développer un sentiment d'appartenance, d'entraide entre les enseignants, les plus jeunes et les grands élèves. Ça a aussi généré une envie de retourner à l'école. C'était beau de voir les plus grands aider les plus jeunes et de glisser ensemble. L'activité a aussi permis d'apprendre à se connaître autrement en dehors de l'école. Le monde des Yétis était bien pour les minis. Ils étaient seuls sans autre école. Une autre activité, moins coûteuse mais tout aussi amusante, est prévue pour l'an prochain.

Carnaval d'hiver au camping municipal : Vendredi 14 février 2025 aura lieu cette activité de sports d'hiver.

Cantine : Il y a encore beaucoup d'ajustements à faire notamment pour les parents. Il faut les inviter à commander d'avance. Il va avoir une demande de demie-portion pour les enfants afin d'éviter le gaspillage. Il y a des repas vegan. Les ustensiles sont compostables et les plats recyclables. Il faudra mettre en place un processus de gestion du recyclage (lavage des plats, etc). Il est possible, pour les parents d'imprimer un calendrier des commandes de leurs enfants. Ils peuvent également annuler des commandes. On veut aussi éviter l'argent le jour même car ça nécessite plus de gestion et l'enfant arrive avec de l'argent à l'école.

Comportement sur la cours d'école : Le local de réflexion serait la première chose à enlever. La fréquence ne diminue pas beaucoup. Ce ne sera pas une mesure à long terme. On prolonge donc d'une semaine le plan et les actions mise en place actuellement. Une psycoéducatrice est venue voir et évaluer les comportements dans la cour d'école. Elle a constaté qu'il y a une supervision active des adultes et que les plus grands aident les plus jeunes. Par contre, les adultes se fondent aux élèves qui ont alors dû mal à les repérer en cas de besoin. Une solution est proposée : les dossards.

Horaire de l'école : Une fois les élèves déposés à Bouchard, les autobus repartent pour effectuer d'autres circuits vers d'autres écoles. Il y a actuellement des conflits d'horaire et des retards. On nous a demandé si on pouvait finir l'école 5 minute plus tôt. Si on fait ça, il faudra commencer 5 minutes plus tôt. Il est aussi proposé de revoir l'horaire des périodes et du dîner (1h plus tôt?).

Effectif du personnel de soutien : Il manque toujours une TES pour combler un poste de 35 heures. Une demande a aussi été faite pour avoir d'autres "Shadow". On a repêché une éducatrice pour l'avoir 4 jours complets. Une entrevue a été faite pour une orthopédagogue. Mme Janette vient aussi aider.

15) Parole à la représentante du service de garde

Mme Valérie Laniel nous informe que la pédagogique du 13 février est annulée en raison de la tempête. Elle ne sait pas ce qui adviendra des frais déjà payés pour l'activité qui était prévue (Activa et les pirates). Un de points positifs au SDG est que les éducatrices connaissent tous les élèves malgré leur propre groupe d'élèves. Les éducatrices travaillent et se rencontrent afin de planifier des activités amusantes et encadrer. Mme Magnan souhaite dire à quel point elle est fière des éducatrices du SDG et de leur dévouement.

16) Prochaine rencontre du CÉ

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 16 avril 2025 à 18h.

17) Questions / informations diverses

Looping : Mme Vanessa Gareau demande si faire du "looping" est bon ou pas ? Il s'agit pour un enseignant d'avoir les mêmes élèves pour un cycle complet (1-2; 3-4; 5-6).

Il y a des pour et des contre.

Formation des groupes pour le classement pas évident / élèves difficiles sur 2 ans / enseigner 2 niveaux en 1 cycle, etc.

Site web de l'école : Sur l'onglet école Bouchard du site du CSRDN, les membres du CÉ n'ont pas été mis à jour. Les dates des CÉ n'ont pas été ajoutées.

Autobus : Lorsqu'il y a un changement de chauffeur, est-il possible que les parents soient avisés avec l'application mTransport par exemple? Par mesure de sécurité car les parents sont déstabilisés.

Sondage d'appréciation : Est-il possible, après une activité avec des parents accompagnateurs ou bénévoles, d'envoyer un petit sondage d'appréciation ? Envoyer juste aux parents bénévoles. Satisfaction des parents.

18) Levée de l'assemblée

M Gaël Tchatchou propose la levée de l'assemblée à 20h54

Secondée par M. Gaël Tchatchou

Résolution : *CE-057-2425-016*

Mme Julie Grant

Membre parent et secrétaire de la rencontre

Mme Catherine Magnan et Mme Denise Larocque

Directrices